



Ville de Saint-Jean-le-Blanc - Département du Loiret

Médecin généraliste libéral

Identification géographique du lieu d'exercice

Région : Centre

Département : Loiret

Commune : Saint-Jean-le-Blanc Code postal : 45650

Adresse du lieu d'exercice – Les Crocettes - 6, Levée des Capucins

Caractéristiques de la structure

→ Dans une maison de caractère rénovée, au cœur d'un parc arboré situé près du Centre ville, la commune de Saint-Jean-le-Blanc propose 2 cabinets médicaux (pour 1 dentiste et 1 médecin généraliste), entièrement neufs, avec salle d'attente, et 100% accessibles. Possibilité prochaine d'un logement type t3 entièrement rénové au-dessus des cabinets médicaux.

Surface totale 90 m² :

Cabinet N°1 : 37 m² - Cabinet N° 2 : 21 m²

Entrée accueil : 18 m² - Salle d'attente : 10 m² - Sanitaire : 4 m²

Caractéristiques du territoire

La commune de Saint-Jean-le-Blanc, ville fleurie 3 fleurs, est située au cœur du val de Loire, classée au patrimoine de l'Unesco.

Elle est limitrophe d'Orléans, capitale régionale (120 km de Paris), et bénéficie de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe.

Elle compte 8320 habitants au 1/01/2015.

Site : www.saintjeanleblanc.com

- A proximité du Centre Hospitalier Régional d'Orléans et proche du Campus universitaire.
- Collège, écoles maternelles et élémentaires, crèches, équipements sportifs et de loisirs.
- Ville dynamique : une quarantaine d'associations fédèrent quelques 3000 adhérents.
- La ville abrite sur son territoire la base de loisirs de l'Île Charlemagne avec activités nautiques (voile, kayak) et sportives (accrobranche...).
- Réseau de bus à proximité immédiate et tramway à moins de 1 km des cabinets médicaux.
- Pistes cyclables permettant de se déplacer en sécurité dans toute la ville.

Personnes à contacter pour plus de renseignements

Mme Peyroux, adjointe - cpeyroux@saintjeanleblanc.com - 06 29 39 16 34

ou Mme Mérabet, responsable CCAS - fmrabet@saintjeanleblanc.com - 02 38 66 18 35

Modalités de dépôt des candidatures

Par tous moyens à convenance des candidats : courriel, courrier...



2 cabinets médicaux

en rez-de-chaussée



- 1 : les cabinets médicaux occupent le rez-de-chaussée du bâtiment avec rampe d'accès handicapés
- 2 et 4 : cabinet médical N° 1. ➤ 6, 7, 8 : cabinet médical N°2. ➤ 5 : toilettes. ➤ 3 et 9 : hall d'accueil et salle d'attente